Jeudi 19 novembre

VOTE AU SÉNAT

Le Sénat vote le permis de tuer

Le gouvernement a doublé le RN par la droite.

Le RN avait inscrit la présomption d'usage légitime de l'arme pour les policiers dans sa niche parlementaire du 10 décembre. Le gouvernement ne s'y est pas opposé : il l'a devancé. Il a lui-même mis le texte à l'ordre du jour du Sénat, trois semaines plus tôt. Ce que l'extrême droite réclamait, c'est le pouvoir en place qui le fait voter.

Ce que dit la loi

Quand un policier tire, il sera « présumé » avoir agi dans les règles. Aujourd'hui, c'est à l'État de prouver que le tir était nécessaire. Demain, ce sera aux familles de prouver qu'il ne l'était pas.

Ses partisans l'assument : le but est que le policier qui tire ne soit plus traité comme un suspect, ni placé en garde à vue dès les premières heures. Le tir sera tenu pour justifié d'emblée, sauf preuve manifeste du contraire (Défenseure des droits). Les familles endeuillées devront faire l'enquête que la justice ne fera plus.

La charge de la preuve change de camp. L'impunité devient la loi.

Pourquoi maintenant ? Regardez ce qu'ils font déjà.

Aux lycéens. Depuis des semaines, des élèves sont chargés, gazés, interpellés devant leurs lycées. Des enfants ont été mutilés. À Tours, Maël a perdu un œil. Le ministre de l'Intérieur a assumé qu'il n'y avait « pas de retenue ». Des avocats saisissent la Cour de justice de la République contre lui.

Aux travailleurs. Le 5 novembre, le pays était en grève pour les salaires. La réponse du pouvoir : LBD et grenades.

À Trappes. Le 23 octobre, Pengo Bossio Wangi, 26 ans, a été tué parce qu'il était noir. Une enfant a été grièvement blessée. Devant l'Assemblée, le Premier ministre Sébastien Lecornu a osé mettre sa mort sur le même plan que celle d'un militant d'extrême droite tué dans une rixe.

Une police dont le racisme n'est plus à démontrer

Un pouvoir incapable de nommer le racisme veut donner plus de protection à une police dont le racisme n'est plus à démontrer. Un jeune homme perçu comme noir ou arabe a 20 fois plus de risques d'être contrôlé (Défenseur des droits, 2017). Le Conseil d'État a reconnu en 2023 que les contrôles discriminatoires ne se limitent pas à des cas isolés. À Carcassonne, des policiers ont été suspendus en septembre pour des propos racistes captés par leur propre caméra. À Nîmes, début novembre, un policier filmé avenue Feuchères répond à une passante : « Pourquoi il y a des Arabes chez nous, alors ? »

> **Le 30 juin, à Paris, un policier m'a expliqué qu'il tirerait sans hésiter sur un jeune homme racisé, sobre, qui refuse d'obtempérer. Mais pas sur un blond qui a trois grammes dans le sang.**
>
> Issam El Khalfaoui, président de SAVE

Ce sont ces policiers-là que la loi veut présumer innocents quand ils tirent.

LAURENT NUÑEZ, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Ce qu'il dit. C'est faux.

Il dit

« Les policiers n'utilisent pas leur arme avec plaisir. »

C'est faux

À Sainte-Soline, des gendarmes filmés disent « Faut qu'on les tue ». L'un d'eux parle d'un « vrai kif » à viser les manifestants. C'est la Défenseure des droits qui le relève.

Il dit

« La présomption peut être renversée à tout moment. »

En réalité

Renversée par qui ? Pour Nahel, la police disait que la voiture fonçait sur les agents. C'est une passante avec son téléphone qui a renversé ce mensonge. **Renversable à tout moment, à condition que quelqu'un ait filmé.**

Un ministre qui travestit les faits ne peut pas défendre la loi sur les armes au Sénat.

Et Macron ?

Le pays brûle, la jeunesse saigne, les salaires fondent. Le président se tait derrière les grilles de l'Élysée. Il ne gouverne plus, il ne répond plus, et il n'a même pas le courage de partir. **Un monarque qui laisse ses ministres faire le sale travail.**

Il porte la responsabilité de chaque tir, de chaque œil crevé, de chaque loi qui protège l'arme plutôt que la vie.

Le texte n'est pas encore voté. Rien n'est joué.

En 2006, une loi promulguée a été retirée par la rue. En 2020, l'article qui interdisait de filmer la police a été enterré.

Un texte voté n'est pas un texte gravé.

Samedi 14 novembre

Rassemblements partout en France

NON AU PERMIS DE TUER
ABROGATION DU L.435-1

@stopauxviolencesdetat

SAVE
STOP AUX VIOLENCES D'ÉTAT

IPNS, ne pas jeter sur la voie publique